

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le rapport d'activités concerne les actions 2019.

## SECTEURS TRANSVERSAUX

### Secrétariat général

Le secrétariat général veille au fonctionnement administratif de la structure fédérale et au respect des décisions du comité directeur.

Il effectue ses missions avec l'appui du bureau administratif :

- Anaïs DUPAS, responsable du bureau de Paris depuis septembre. Elle assure le suivi du personnel mis à disposition de la FNASCE, répartis entre le bureau administratif fédéral et les ASCE.
- Christine CALIFE assure le secrétariat et traite les affaires courantes de la FNASCE.
- Maryse GARANDEAU, permanente au bureau de Nice, chargée du suivi des commissions permanentes formation et développement durable. C'est elle qui notamment met à jour l'annuaire et le calendrier fédéral, ainsi que les listes de diffusion générale.

Le secrétaire général participe à l'organisation des rencontres que sont le congrès et les DASCE pour la partie administrative en complément des travaux du groupe de travail « congrès et manifestations nationales » (responsable : Marie-Christine RIVOIRE). Avec l'appui de Jean-Claude DESSERT, responsable commission permanente « politique régionale », il participe à l'organisation des séminaires entre le comité directeur fédéral et les présidents des URASCE.

Dans le cadre de l'analyse des documents d'assemblées générales des ASCE, ce sont plus de 360 courriels qui ont été émis par le secrétariat général pour des validations, des demandes d'informations ou pièces complémentaires et des relances, pour un total de données traitées et sauvegardées de l'ordre de 1,3 Go. Il est à noter une nette montée en qualité des documents d'assemblées générales et un meilleur respect des dates limites de transmission, le taux des ASCE ayant transmis l'ensemble de leurs pièces au titre du contrôle administratif progressant de 93,10 % pour 2018 à 96,66 % pour 2019.

Avec l'appui de Anaïs DUPAS, il rédige les ordres du jour. Le secrétariat général assure la rédaction des comptes-rendus et des relevés des décisions du comité directeur fédéral, le bureau de Paris en assurant la diffusion.

Le secrétaire général est membre de droit de la commission statutaire « Fonctionnement-Prospectives-Conseils ».

Il a un rôle de conseil auprès des responsables d'associations sur le contenu de leurs statuts, de leurs conventions et de leur fonctionnement.

**Laurent FRANC**  
Secrétaire général

## INSTANCES STATUTAIRES

### Commission statutaire « Médiation-Discipline »

La Commission « Médiation-Discipline » n'a pas été amenée à se réunir en 2019.

### Commission statutaire « Audit financier »

La Commission « Audit financier » n'a pas été amenée à se réunir en 2019.

### Commission statutaire « Fonctionnement-Prospectives-Conseils » (FPC)

Composition de la commission statutaire « Fonctionnement-Prospectives-Conseils » :

Responsable : Éric RAYNAUD (1<sup>er</sup> vice-président de la FNASCE)

Membres : Laurent FRANC (secrétaire général de la FNASCE)  
Bruna CHANEL OLIVE (trésorière générale de la FNASCE)  
Jean-Claude DESSERT (resp. de la commission permanente politique régionale)  
Marie-François MARTIRÉ (conseiller technique en matière juridique),  
en son absence Odile BLANCHET (conseillère technique en matière juridique)  
Michel PISTOUILLER (président de l'URASCE Midi-Pyrénées)  
Manuella MOUSSET (vérificatrice aux comptes de la FNASCE)  
Christelle SAUVESTRE (présidente de l'ASCE 32)  
Marielle TOUSTOU (présidente de l'ASCE 11)  
Marie-France BESREST (trésorière de l'ASCE 78)

Expert Yves ROBICHON (Retraité ASCE 78)

Chargée de dossier FNASCE : Anaïs DUPAS

La commission FPC est une commission statutaire de notre Fédération.

On y siège par es-qualité, les membres représentent les ASCE, les URASCE et le comité directeur fédéral.

Elle se réunit pour traiter des questions statutaires, réglementaires ou pour répondre aux questionnements du comité directeur fédéral, des URASCE ou des ASCE.



La commission Fonctionnement Prospective Conseil a cette année continué le travail commencé en 2018 concernant nos statuts et notre règlement intérieur.

Il s'agissait de les « toiletter » mais aussi d'y intégrer les préconisations du Conseil d'État relatifs à notre statut d'association Reconnue d'Utilité Publique.

Ces travaux ont abouti à une proposition qui a été validée lors de la réunion du comité directeur fédéral des 27 et 28 novembre 2019.

Ces documents ont été transmis au ministère de l'Intérieur pour examen (caractère obligatoire lié à la RUP). Dès validation par ce dernier, ils feront l'objet d'une diffusion à l'ensemble des ASCE dans les délais réglementaires afin d'être soumis à votre approbation lors de l'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2020 à Beaune.

Si vous les validez ils pourront alors être mis en application.

Au fil de ses réunions, la commission a également décliné les propositions retenues lors des ateliers du dernier congrès, rédigé des fiches pratiques à l'usage des ASCE et tout en continuant à répondre aux diverses sollicitations.

La commission, riche du fait de sa constitution est aussi force de propositions et elle continuera à jouer pleinement ses rôles.

**Eric RAYNAUD**

*1<sup>er</sup> Vice-président et responsable de la commission statutaire*

## COMMISSIONS PERMANENTES

### Commission permanente « Communication »

La commission permanente « Communication » est composée pour 2018/2019, de trois (3) représentants des ASCE et quatre (4) élus FNASCE et d'un permanent référent. La présidente de la FNASCE, membre de droit de toutes les commissions.

Responsable : Odile BLANCHET (membre du comité directeur fédéral)  
Adjoint : Charlotte MOUCHON (membre du comité directeur fédéral)

Membres : Aude CARRÉ (ASCE 44)  
Serge NIMESGERN (membre du comité directeur fédéral)  
Christian NIVELON (retraité ASCE 57)

Chargé de dossier FNASCE : Olivier SANTAOLORIA

La commission permanente "Communication" s'est réunie deux fois depuis le congrès.

Les travaux de la commission ont porté sur :

- **La lettre fédérale** : une première réunion a rassemblé tous les contributeurs à l'élaboration de la lettre afin de les sensibiliser sur le principe d'une lettre électronique, son objectif, son contenu et que chaque secteur garde la même forme. L'ensemble des acteurs sont à l'œuvre pour atteindre ce but.

La volonté des membres de la commission a été que l'information relatait soit élargie à tous les secteurs de la FNASCE.

Cette lettre est désormais aussi un moyen de mettre en valeur les actions portées par les URASCE et les ASCE. Nous comptons sur l'implication de chacun pour faire cette lettre un outil partagé par l'ensemble des acteurs de notre mouvement.

C'est aussi un support pour apporter des renseignements utiles pour le fonctionnement de vos associations. Là aussi, le réflexe n'est pas au-remède, il est nécessaire de faire des rappels, notamment par l'intermédiaire des présidents d'URASCE.

- **La plaquette** : une nouvelle présentation de la plaquette est en cours de réflexion. En attendant sa parution, l'ancienne a été actualisée. Elle est disponible sur le site internet. Elle peut être utile pour aller présenter son association et la FNASCE, notamment lors d'une prise de contact avec les secrétaires généraux communs.
- **Le site internet** : la commission a entamé un travail de réorganisation du site internet afin de le rendre d'une part plus accessible et plus intuitif et d'autre part avoir une harmonisation dans l'architecture des différents secteurs. En effet, moult informations y figurent mais malheureusement elles ne sont pas aisément retrouvées, l'organisation de l'information n'est pas toujours très ergonomique pour les utilisateurs occasionnels.

Une attention particulière doit aussi être apportée dans la mise à jour, ce qui est essentiel pour que les responsables d'associations trouvent les réponses.

C'est un gros travail qui demande du temps, mais pas à pas on avance.

- **Le rapport d'activités** : la commission souhaite améliorer les présentations diffusées lors des prochaines assemblées générales. Un travail d'amélioration est en cours.

La communication est un sujet transversal à toutes les autres thématiques de la FNASCE. La commission contribue au rayonnement de la FNASCE, mais tous les acteurs sont concernés.

Parce que c'est l'affaire de tous, la commission veille à être à vos côtés en continu et à vous accompagner dans la mise en valeur de vos informations.

**Odile BLANCHET**  
*Responsable de la commission,*

**Charlotte MOUCHON**  
*Adjointe à la responsable de la commission.*

## Commission permanente « Politique Régionale »

Elle a pour ambition de faciliter la vie des URASCE et des ASCE.

Elle est chargée d'aider à construire la vie des régions. Elle est force de proposition envers la FNASCE et les ASCE. Elle peut être saisie par une ASCE en cas de difficulté ou problème au sein d'une URASCE.

Responsable : Jean-Claude DESSERT (membre du comité directeur fédéral)

Membres : Sandrine BALAICOURT (ASCE 05, secrétaire URASCE PACA Corse)  
Serge NIMESGERN (membre du comité directeur fédéral)  
Marielle TOUSTOU (vice-présidente URASCE Languedoc Roussillon)  
Maud VARIN (présidente URASCE Normandie)

Le responsable de la commission permanente « Politique Régionale » est membre es-qualité de la commission statutaire « Fonctionnement-Prospective-Conseils »

En 2019, la commission s'est réunie trois fois, le 14 mars à Paris, les 2 et 3 juillet à Clermont-Ferrand et les 28 et 29 novembre à La Défense.

La commission a validé les dossiers des URASCE Limousin Poitou Charente et Île-de-France pour l'organisation des séminaires des présidents/vices présidents d'URASCE et du comité directeur fédéral de septembre 2019 et février 2020. La commission a élaboré les ordres du jour de ces séminaires.

Elle a attribué deux aides à l'organisation de manifestations régionales des URASCE Normandie et PACA CORSE.

Elle a travaillé sur le contenu des congrès et plus particulièrement sur la suite à donner à la table ronde du congrès 2019 sur « le rôle des URASCE au sein du mouvement fédéral » en proposant notamment les actions suivantes :

- qu'un membre du comité directeur fédéral assiste en 2020 aux assemblées générales des URASCE qui le demandent. Ce membre sera présent en tant qu'observateur. Les retours de ces participations permettront de mettre en avant les bonnes pratiques et de décliner éventuellement des outils pour aider les URASCE.
- l'actualisation du livret des présidents d'URASCE.
- la création d'une convention type pour permettre aux URASCE de déléguer l'organisation d'une manifestation régionale à une ASCE.
- l'envoi d'un mail récapitulatif aux présidents et vice-présidents d'URASCE, 2 fois par an, pour informer ou rappeler de façon synthétique les sujets à réaliser ou relayer au sein des ASCE de la région.

Cette commission a vraiment à cœur d'aider les URASCE, tous ses membres sont motivés pour continuer à travailler dans ce sens en 2020.

**Jean-Claude DESSERT**  
*Responsable de la commission*

# GROUPES DE TRAVAIL ET CHARGÉS DE DOSSIERS

## Affaires juridiques

Lors du congrès 2019 à Marseille, un atelier a été organisé pour attirer l'attention des responsables d'ASCE sur la prévention des conflits et des contentieux.

Au cours de l'année 2019, un certain nombre de présidents (es) ont demandé à la fédération de les aider à régler des dossiers de contentieux soit avec des adhérents soit avec des prestataires extérieurs.

Nous avons traité pas moins de 13 dossiers. Si certaines affaires ont été résolues à l'amiable, d'autres ont nécessité le recours à la justice.

Avec l'aide financière de l'*assistance juridique* de la fédération, lié à notre contrat d'assurance souscrit auprès de la GMF, les associations ont pu bénéficier de l'intervention d'avocats qu'elles avaient choisies.

Les procédures sont souvent très longues. La rigueur du traitement des dossiers est un gage d'aboutissement.

À l'heure actuelle nous avons encore 4 dossiers en cours.

Outre le suivi de ces affaires, les chargés des affaires juridiques de la FNASCE répondent régulièrement aux interrogations des présidents (es) sur l'interprétation de tel ou tel texte, des statuts ou règlements intérieurs. Cette fonction est aussi exercée pour la fédération, concernant parfois ses relations avec l'administration et l'application des textes réglementaire. Dans certain cas, nous faisons appel à un cabinet d'avocats. Leurs analyses juridiques nous permettent d'avoir un avis professionnel fasse à l'administration.

Un autre aspect de cette fonction, au sein du comité directeur, c'est la rédaction de texte "martyr" pour permettre à la commission FPC de travailler efficacement. En 2019, cela a été le cas pour les statuts et le règlement intérieur de la fédération.

Travail confidentiel, demandant parfois beaucoup de temps, mais au combien indispensable dans une société où le contentieux devient monnaie courante, même au sein de nos associations.

**Marie-François MARTIRÉ**  
*Chargé de dossier « Affaires juridiques »*

**Odile BLANCHET**  
*Chargée de dossier « Affaires juridiques »  
pour les voyages, les assurances et le sport*

## Assurances

Le groupe de travail « Assurances » est composé de :

Responsable : Odile BLANCHET (membre du comité directeur fédéral)

Membres : Joëlle GAU (présidente de la FNASCE)  
Marie-François MARTIRÉ (membre du comité directeur fédéral)  
Serge NIMESGERN (membre du comité directeur fédéral)

Chargée de dossier FNASCE Christine CALIFE

Beaucoup d'aléas au sein du service des risques spécifiques ont quelque peu impacté les échanges entre la GMF et la FNASCE.

Depuis le départ de Patricia Brial, nous avons eu plusieurs interlocuteurs chargés des contrats fédéraux. Le dernier en date est en arrêt maladie depuis le mois de juin, ce qui a eu pour conséquence d'avoir plusieurs personnes pour gérer ce domaine. Cela a conduit à des difficultés dans le traitement des sinistres en raison de la méconnaissance des particularités liées à nos contrats.

J'ai pu, lorsque j'en ai eu connaissance, intervenir pour régler certains dossiers. Ma longue expérience dans le dossier assurance m'a permis aussi de répondre aux interrogations des responsables de nos associations.

Cela me permet aussi d'exercer une vigilance sur les documents fournis par notre assureur.

2020 devrait revenir à la normale par la nomination d'une personne qui suivra notre dossier.

## Contrat en responsabilité civile et individuel-accidents

Les sinistres concernent essentiellement les accidents corporels. Le nombre de déclarations d'accidents est sensiblement identique aux autres années. Le rapport cotisation / indemnités reste équilibré ce qui permet de conserver une cotisation par adhérent faible.

## Contrat Auto-mission

2019 a connu une augmentation de 50 % des déclarations de sinistres. Toutefois, le montant des indemnités restant dans une fourchette correcte, le montant de la cotisation ne nécessite pas une réindexation.

## Droits et devoirs

Ma participation à la formation "*droits et devoirs*" aborde les questions d'assurance et de responsabilité. Les interrogations des stagiaires montrent l'importance de ces journées et la nécessité de donner un maximum de clés pour gérer au mieux et sereinement son association.

**Odile BLANCHET**  
*Responsable du groupe de travail*

## Formation

Le groupe de travail « Formations » est composé de :

Responsable : Guy LONGUEMARE (membre du comité directeur fédéral)

Membres : Bruna CHANEL OLIVE (membre du comité directeur fédéral)  
Joëlle GAU (présidente de la FNASCE)  
Éric RAYNAUD (membre du comité directeur fédéral)

Chargée de dossier FNASCE : Maryse GARANDEAU

Le groupe de travail s'est réuni en décembre à Nice.

L'année 2019 a été plutôt assez satisfaisante. Six stages réalisés, aucun stage annulé et un reporté en 2020. Deux stages "Comptabilité" et quatre stages "Droits et devoirs de nos responsables associatifs".

71 personnes ont ainsi bénéficié d'une formation spécifique proposée par la Fnasce dans le cadre de ses stages "compétences-métiers".

## Stages compétences-métiers

### Droits et Devoirs de nos Responsables Associatifs

---

*Intervenantes : Joëlle Gau, Bruna Chanel-Olive, Odile Blanchet*

**Du 26 au 28 février 2019 – DDTM 35 à Rennes**

12 personnes et 7 ASCE représentées

**Du 21 au 23 mai 2019 – DIR-Est à Nancy**

12 personnes et 7 ASCE représentées

**Du 5 au 7 novembre 2019 – DDTM 34 / ASCE 34 à Montpellier**

11 personnes et 8 ASCE représentées

**Du 9 au 11 décembre 2019 – DEAL Martinique à Schoelcher**

17 personnes et 3 ASCE représentées

### Mise en place Comptabilité dans une Asce

---

*Intervenante : Bruna Chanel-Olive*

**Du 19 au 22 mars 2019 – CEREMA D.Ter. Méditerranée à Aix-en-Provence**

9 personnes et 8 ASCE représentées

**Du 11 au 13 décembre 2019 – DEAL Martinique à Schoelcher**

10 personnes et 3 ASCE représentées

#### Deux interventions spécifiques locales :

- Le 24 mai 2019 à Troyes (10) au retour du stage de Nancy pour 2 personnes de l'ASCE locale
- Le 5 décembre 2019 à Nice (06) à la suite de la réunion du GT Formation pour 1 personne de l'ASCE locale

## Établissement du programme 2020

Comme les années précédentes, une consultation a été lancée en fin de saison pour recueillir les besoins des URASCE / ASCE.

Peu de réponses, qui toutefois ont permis d'élaborer un programme de formation pour 2020 au plus près des demandes.

## Journées DASCE

À noter également en marge de la "Formation", et à la demande générale depuis plusieurs années du rétablissement des "rencontres des gestionnaires UA" organisées sous la formation, une rencontre des responsables Unités d'accueil, s'est déroulée lors des journées DASCE à Castres (81).

**Guy LONGUEMARE**  
*Responsable du groupe de travail*